



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Treizième réunion**

Genève, 19 et 20 novembre 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Travaux du Bureau**Rapport sur la douzième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Note du secrétariat****I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. La réunion du Bureau a eu lieu les 27 et 28 avril 2020 et s'est tenue virtuellement, par visioconférence. Y ont participé des membres du Bureau représentant les États membres suivants : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, République de Moldova et Slovaquie. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), et Heidrun Mollenkopf, d'AGE Platform Europe, ont participé en qualité de représentants du monde de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG), respectivement. Le Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail ») a pris part à la réunion le 28 avril.

2. Lidia Bratanova, Directrice de la Division de statistique de la CEE, a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert la réunion. Le Bureau a adopté l'ordre du jour de la réunion sans y apporter de modification. La séance du matin a été présidée par Alexis Rinckenbach (France), Vice-Président du Groupe de travail. Le secrétariat a joué le rôle d'animateur tout au long de la réunion virtuelle.

II. COVID-19 et personnes âgées : brefs échanges sur les initiatives et mesures prises au niveau national

3. La table ronde qui a suivi l'ouverture de la réunion a été consacrée aux mesures prises au niveau national et aux initiatives lancées par la société civile en faveur des personnes âgées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les membres du Bureau ont fait le point sur l'évolution récente de la situation, en particulier dans les établissements de prise en charge de longue durée pour personnes âgées, et souligné certains problèmes récurrents que rencontraient divers pays : l'insuffisance de la préparation à la lutte contre de telles maladies infectieuses, le manque d'équipements de protection individuelle et de protocoles spéciaux, ainsi que les difficultés liées à la surveillance centralisée de la situation dans les établissements privés. Un certain nombre d'évolutions positives ont été



prises en évidence dans le domaine des soins à domicile, à savoir le lancement d'initiatives novatrices au niveau local (ouverture de lignes d'assistance téléphonique, instauration de créneaux horaires réservés aux personnes âgées et aux personnes handicapées dans les magasins, mise en place de services de livraison à domicile pour ces personnes, etc.), le renforcement de la solidarité intergénérationnelle, la création de centres spéciaux fondés sur le volontariat, l'engagement d'acteurs importants du secteur des technologies de l'information et le recours à des solutions numériques (télémédecine et applications adaptées aux personnes âgées, par exemple).

4. Les représentants d'ONG et du monde de la recherche ont fait remarquer que certaines pratiques empreintes d'âgisme avaient été observées dans les premières mesures prises pour lutter contre la COVID-19, notamment le fait de ne pas tenir compte de l'hétérogénéité du groupe des personnes âgées. En effet, plusieurs pays ont considéré toutes les personnes de 65 ou 70 ans et plus comme « à risques » et leur ont ordonné de se confiner, quels que soient leur état de santé et les activités qu'elles menaient.

5. Le Vice-Président a proposé que les membres du Groupe de travail fassent parvenir au secrétariat des documents sur les initiatives et les nouvelles mesures prises aux niveaux national et local dans leurs pays respectifs. Ces documents seraient ensuite regroupés et pourraient alimenter les futurs débats du Groupe de travail. Le secrétariat a appelé l'attention sur la section « In focus » du site Web du Groupe de la population de la CEE, qui était consacrée à la COVID-19 et aux personnes âgées, et dans laquelle figurait une liste de liens vers de nombreuses ressources importantes que mettaient à disposition des organismes internationaux, des instituts de recherche et des réseaux de la société civile.

III. Note d'orientation sur les personnes âgées dans les situations d'urgence : réflexion sur la meilleure façon d'aborder la crise de la COVID-19

6. Le secrétariat a rappelé au Bureau que la première ébauche de la prochaine note d'orientation, qui porterait sur les personnes âgées dans les situations d'urgence, avait été examinée à la réunion que le Groupe de travail avait tenue en novembre 2019. À l'époque, l'accent avait été mis sur les situations d'urgence liées aux événements dangereux et aux catastrophes, tandis que les situations que pouvait créer une pandémie mondiale n'avaient pas été abordées. Depuis, la donne avait changé et, au plus fort de la pandémie de COVID-19, il était attendu de la note d'orientation qu'elle traite de la question. Cela étant, le Bureau a aussi souligné qu'il importait de trouver un juste équilibre, dans la note, entre la pandémie en cours et les autres situations d'urgence susceptibles d'avoir des effets différenciés sur les personnes âgées et les personnes handicapées. Il a été dit que, dans l'ensemble, les systèmes nationaux de protection civile étaient bien préparés aux situations d'urgence causées par les tremblements de terre, les inondations, les incendies et d'autres événements dangereux du même ordre, notamment grâce à l'existence de protocoles clairs, mais qu'ils n'avaient pas été à la hauteur face à la pandémie. Les membres du Bureau ont suggéré que, dans la note d'orientation, l'attention soit appelée sur la situation de divers pays et les différentes approches et méthodes adoptées par ceux-ci en réponse aux situations d'urgence, et que soit évoquée la possibilité d'une coordination mondiale ou internationale des interventions.

IV. Séminaire d'orientation sur le vieillissement de 2020 : résultats du questionnaire envoyé aux membres du Groupe de travail et décisions

7. Les membres du Bureau ont été invités à examiner et à adopter le thème du troisième séminaire d'orientation sur le vieillissement, qui se tiendrait le 18 novembre 2020. Le secrétariat a rendu compte des résultats du questionnaire envoyé aux membres du Groupe de travail en mars 2020. Le questionnaire avait offert le choix entre quatre thèmes, sélectionnés sur la base des débats que le Groupe de travail avait tenus en 2019. Au total, 37 réponses avaient été reçues (33 d'États membres et 4 d'ONG). Le thème « Les

personnes âgées dans les situations d'urgence : enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 » avait été le premier choix dans 34 des 37 questionnaires complétés.

8. Le Bureau a confirmé le choix du thème et brièvement réfléchi aux questions sur lesquelles le séminaire pourrait être axé. Il a notamment été proposé de débattre des mesures prises aux niveaux local et national pour lutter contre la COVID-19, de la santé mentale et du bien-être général des personnes âgées pendant et après le confinement, de l'incidence des mesures et des règles imposées sur les droits, la dignité et l'autonomie des personnes âgées, ou encore de l'importance de reconnaître la contribution des personnes âgées plutôt que de les voir comme des victimes ou comme un fardeau. La nécessité de revoir les systèmes actuels de prise en charge de longue durée (en établissement et à domicile) a été soulignée et pourrait faire l'objet d'une discussion approfondie par le Groupe de travail.

9. Le secrétariat allait élaborer un document de réflexion sur le séminaire avant la fin du mois de mai et le communiquer aux membres du Bureau, qui pourraient faire des suggestions concernant le programme du séminaire et les éventuels intervenants.

V. Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement

10. Le secrétariat a informé le Bureau des travaux menés par l'Équipe spéciale sur la prise en compte du vieillissement depuis novembre 2019 et a présenté une première ébauche détaillée des lignes directrices approuvées par celle-ci. Les membres du Bureau avaient reçu l'ébauche et d'autres documents de référence avant la réunion. La note sur les définitions relatives à la prise en compte du vieillissement et le projet de module pilote avaient été élaborés par Pytrik Oosterhof, consultante, qui a été invitée à les présenter à la réunion du Bureau.

11. La consultante a exposé les principaux éléments du projet de lignes directrices et présenté plus en détail cinq projets de modules, expliquant qu'elle avait suivi une approche double et tenté de fusionner les éléments de procédure et les éléments de fond dans chacun des modules. Elle a énoncé les principes convenus pour l'élaboration des lignes directrices, à savoir que celles-ci devaient : être universelles et systémiques ; être adaptables et accessibles ; être axées sur les résultats et fondées sur des données factuelles ; promouvoir les gains d'efficacité et proposer des approches pratiques. Elle a également présenté une structure pilote pour le premier module.

12. Au cours de la discussion qui a suivi, les membres du Bureau ont salué la rigueur de l'approche suivie par l'Équipe spéciale et la consultante, formulé des observations et posé des questions. Étant donné que les lignes directrices seraient publiées en 2021, il a été souligné qu'il importait de veiller à ce que les enseignements tirés de la pandémie ne soient pas oubliés et de faire le point sur l'évolution des politiques relatives au vieillissement tout au long des vingt premières années de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (ci-après « le Plan d'action de Madrid »). Il a aussi été proposé d'aborder les politiques de vieillissement actif préconisées dans la Déclaration ministérielle de Vienne et dans d'autres cadres internationaux mettant en avant des approches intersectorielles, tels que la Stratégie mondiale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le vieillissement et la santé. Le secrétariat a évoqué les principes sur lesquels était fondée l'élaboration des lignes directrices à ce stade et, avec la consultante, il a répondu aux questions sur la participation des parties prenantes et sur la poursuite de l'objectif de la prise en compte du vieillissement non seulement en vue de la satisfaction des besoins des personnes âgées, mais également dans la perspective du vieillissement de la population de manière générale, de manière à édifier une société pour tous les âges.

VI. Point sur les autres activités menées par le Groupe de travail en 2020 au titre de son programme de travail

A. Notes d'orientation

13. Le secrétariat a rappelé aux membres du Bureau la note d'orientation n° 23 sur l'égalité des sexes dans les sociétés vieillissantes, qui avait été publiée en mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cette note avait été élaborée à l'initiative de la France et s'était avérée une contribution opportune à l'examen « Beijing+25 » et à une manifestation parallèle organisée par le Groupe de travail en octobre 2019. La note d'orientation n° 24 sur le vieillissement en milieu urbain intelligent et durable était prête à être publiée en mai 2020 et constituerait la contribution du Groupe de travail aux travaux menés au titre du thème commun de la CEE intitulé « Villes intelligentes et durables pour tous les âges ». Elle avait été établie avec le concours d'un consultant. Le Bureau a été informé de la possibilité de diffuser la note auprès de décideurs locaux à l'occasion du premier Forum des maires de la CEE sur l'action des villes pour un avenir résilient, qui devait se tenir le 6 octobre 2020 à Genève.

14. Les membres du Bureau représentant la France et l'Autriche ont fait savoir que la note d'orientation n° 23 était en cours de traduction en français et en allemand. La France s'est proposé de traduire dans un avenir proche certaines notes déjà publiées, et l'Espagne étudiait la possibilité de reprendre sous peu la traduction des dernières notes.

B. Projet de feuille de route pour le Kazakhstan

15. Le secrétariat a rendu compte au Bureau de la première mission menée au Kazakhstan du 26 au 31 janvier 2020. Au cours de cette mission, des échanges avaient eu lieu avec des représentants de l'État et de divers groupes de parties prenantes pour éclairer l'élaboration de la feuille de route pour la prise en compte du vieillissement. Un consultant russophone avait procédé à une étude préliminaire, sur documents, du cadre institutionnel et des documents d'orientation stratégique sur le vieillissement de la population dans le pays. Un consultant local parlant couramment le russe et le kazakh avait été chargé d'analyser rétrospectivement la presse écrite, la presse en ligne et les programmes audiovisuels au Kazakhstan, puis de dégager des conclusions quant à la représentation des personnes âgées et au discours politique sur le vieillissement de la population dans le pays. Les résultats de ses travaux viendraient compléter l'étude préliminaire. Le secrétariat prévoyait de s'atteler à l'élaboration des recommandations du plan d'action pendant l'été et au début de l'automne, mais la deuxième mission au Kazakhstan et les entretiens en personne avec le Gouvernement et les autres parties prenantes sur les projets de recommandations risquaient de devoir être reportés à 2021 en raison des restrictions aux déplacements et d'un manque de ressources financières.

C. Activités de communication et de renforcement de la visibilité du Groupe de travail

16. Le secrétariat a remercié l'Allemagne, l'Autriche et la France des efforts faits par ces pays pour organiser une manifestation parallèle du Groupe de travail en avril, en marge de la session annuelle du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, qui devait se tenir à New York. La session du Groupe de travail à composition non limitée avait été reportée à 2021 à cause de la pandémie, et l'organisation de la manifestation parallèle pourrait reprendre l'année suivante. Le secrétariat a rappelé au Bureau que le Groupe de travail n'avait pas de statut juridique et ne pouvait donc être représenté en tant que tel aux réunions d'autres organes intergouvernementaux. En revanche, les États membres, en particulier ceux qui occupaient la présidence et la vice-présidence du Groupe de travail, pouvaient s'exprimer au nom de celui-ci et évoquer ses activités et les résultats de ses travaux en toutes occasions appropriées, y compris aux sessions des commissions

techniques ou de leurs organes subsidiaires, notamment du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.

17. Aina Strand, Vice-Présidente et Représentante de la Norvège, a soulevé la question du renforcement de la visibilité du Groupe de travail dans les milieux politiques concernés de manière générale et, en particulier, parmi les Représentants permanents des pays auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et à New York. Le Groupe de travail occupait un créneau important, mais était entouré d'organisations mondiales telles que l'OMS et l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que d'autres entités des Nations Unies, dont tous les États membres de la CEE faisaient partie. M^{me} Strand a également souligné le rôle plutôt passif que jouaient de nombreux coordonnateurs nationaux sur le plan de la sensibilisation intersectorielle au sein des structures gouvernementales.

18. Des membres du Bureau ont suggéré que le Groupe de travail organise périodiquement des séances d'information à l'intention des Missions permanentes à Genève et profite de toutes les occasions appropriées pour participer à des tables rondes, organiser des manifestations parallèles, présenter publiquement ses notes d'orientation et mener d'autres activités. Le Groupe de travail devait poursuivre le débat sur cette question. En attendant, le lancement de la prochaine note d'orientation sur les personnes âgées dans les situations d'urgence pouvait être une bonne occasion de réunir des représentants de missions permanentes et de leur faire un exposé.

VII. Évaluation par la CEE des activités menées entre septembre 2016 et septembre 2020 au titre de la composante « population » pour faire progresser les travaux intergouvernementaux de mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid

19. Le secrétariat a informé le Bureau de la décision de la CEE de procéder à une évaluation des activités menées au titre de la composante « population » pour faire progresser les travaux intergouvernementaux de mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid. L'évaluation serait effectuée par un évaluateur indépendant et couvrirait la période allant de septembre 2016 à septembre 2020. Le Groupe de la gestion des programmes de la CEE avait approuvé le mandat de l'évaluateur, qui devait entamer ses travaux en mai 2020. L'évaluation serait basée sur un examen de tous les rapports et documents en lien avec les activités du Groupe de travail, sur les informations recueillies au moyen d'un questionnaire en ligne et sur des entretiens avec les membres du Groupe de travail et d'autres parties prenantes de premier plan.

20. Les résultats de l'évaluation devaient favoriser l'adoption d'une vision à plus long terme des travaux intergouvernementaux que menait la CEE dans le domaine du vieillissement de la population et contribuer à mieux faire connaître les réalisations du Groupe de travail.

VIII. Lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux sur la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid

21. Edmundo Martinho, Président du Groupe de travail, a ouvert la deuxième journée de la réunion du Bureau et apporté sa contribution aux discussions de la première journée en informant les membres du Bureau des mesures que prenait le Portugal en faveur des personnes âgées dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et en réaffirmant son soutien à l'élaboration des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. Il a ensuite repris la présidence de la réunion et ouvert le débat sur le point 8 de l'ordre du jour.

22. Erika Winkler (Autriche) a présenté le premier projet de lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux à soumettre au titre du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid. Le projet avait été établi avec le concours d'Aina Strand (Norvège) et de Heidrun Mollenkopf (ONG). Le Bureau a souligné qu'il importait de veiller à ce que les lignes directrices soient faciles à suivre pour les coordonnateurs nationaux et les autres parties prenantes, de manière à favoriser une approche participative. Un consensus s'est dégagé sur la structure générale des lignes directrices, dont la première partie fournirait des instructions sur les informations contextuelles et la méthode, la deuxième partie porterait sur les principaux éléments de l'examen et de l'évaluation, cinq ans après l'adoption de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et vingt ans après l'adoption de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid, et la troisième partie serait consacrée aux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à l'établissement de liens entre les enjeux futurs de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution et les engagements pris par les États membres dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie du vieillissement en bonne santé de l'OMS.

23. Au cours de la discussion, les membres du Bureau ont insisté pour que la troisième partie comporte une section consacrée à la COVID-19 et à l'après-COVID-19, et ont souligné la nécessité de rendre compte des progrès accomplis et des plans adoptés au niveau national en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Afin d'éviter de possibles chevauchements dans les rapports, plusieurs ont suggéré de mettre moins l'accent sur la Décennie du vieillissement en bonne santé de l'OMS.

24. Le secrétariat a fait observer que la continuité de l'information sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid tout au long des quatre cycles d'examen et d'évaluation dépendrait de la volonté des pays de suivre les lignes directrices et de communiquer des renseignements utiles sur chacun des dix engagements énoncés dans la Stratégie. Des informations sur la prise en compte du vieillissement (premier engagement) étaient déjà recueillies grâce aux notes de pays qu'élaborait l'Équipe spéciale de la prise en compte du vieillissement. Les indicateurs de l'indice du vieillissement actif, qui avaient servi à l'établissement de l'annexe statistique du dernier rapport de synthèse, avaient permis de collecter une quantité satisfaisante de données ventilées par genre sur les résultats des politiques de vieillissement actif, et il pouvait être utile d'en poursuivre le suivi. Il a été proposé d'inclure dans les lignes directrices une question sur les outils et les indicateurs qu'utilisaient les pays pour suivre la mise en œuvre des engagements pris au titre de la Stratégie régionale d'exécution. Les pays pouvaient éventuellement faire figurer les données dont ils disposaient dans une annexe de leur rapport. Il s'est aussi posé la question de la disponibilité des données pour 2020, s'agissant en particulier la section sur la COVID-19.

25. Le Bureau est convenu de communiquer des observations supplémentaires par écrit à l'équipe de rédaction et d'organiser une conférence téléphonique en juin 2020 pour examiner le projet révisé.

IX. Préparatifs du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid

26. Alfredo Ferrante (Italie) a confirmé que l'Italie s'était portée candidate pour accueillir la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement en 2022 et a fait savoir qu'une lettre officielle allait être envoyée sous peu au secrétariat de la CEE. Un comité directeur national serait mis sur pied et collaborerait étroitement avec le Groupe de travail et son secrétariat à la préparation de la Conférence. M. Ferrante a aussi informé le Bureau des efforts que faisait son pays pour que l'examen national de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid associe un grand nombre d'acteurs. Quelque 70 à 80 parties prenantes actives y participeraient.

27. De premières propositions de thème pour la Conférence ministérielle ont été communiquées par l'équipe chargée de l'élaboration des lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux. Elles seraient examinées à la réunion que le Groupe de travail tiendrait en novembre.

28. Le Bureau a appuyé l'idée de l'organisation d'un forum dédié à la fois aux ONG et au monde de la recherche au lieu de deux manifestations parallèles en amont de la Conférence ministérielle. L'Italie désignerait un référent chargé de collaborer à l'organisation de ce forum.

X. Projet d'ordre du jour de la treizième réunion du Groupe de travail [permanent] sur le vieillissement (19-20 novembre 2020)

29. Les membres du Bureau ont examiné le projet d'ordre du jour de la treizième réunion du Groupe de travail. Il a été convenu que, dans le rapport du Bureau, le Président présenterait, au titre du point 2 de l'ordre du jour, les propositions de pistes à explorer pour renforcer la visibilité du Groupe de travail et sa coopération avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, qui se réunissait à New York.

30. S'agissant du point 3, le Bureau a accueilli favorablement la proposition du secrétariat d'inviter Claudia Mahler, nouvelle Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, à s'exprimer devant le Groupe de travail. Il a aussi décidé d'inviter un membre du cabinet de la Vice-Présidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie, Dubravka Šuica, à présenter un rapport publié récemment sur l'évolution démographique, ainsi que le livre vert sur le vieillissement.

31. Les deux séances consacrées aux discussions en groupes se tiendraient au titre du point 5 et porteraient sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid. Les débats seraient centrés sur : a) les propositions de thème et de structure pour la Conférence ministérielle de 2022 et l'élaboration d'un rapport « MIPAA+20 » sur les vingt premières années de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid, qui servirait de document de référence ; b) la recherche d'idées pour la déclaration ministérielle ou tout autre document final.

32. Le Bureau a aussi souligné la nécessité d'allouer suffisamment de temps à la présentation des travaux d'élaboration des notes d'orientation et des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement.

XI. Point sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies et incidence sur les ressources humaines du secrétariat

33. Le secrétariat a fait part d'informations sur la crise de liquidités que traversait le Secrétariat de l'ONU et sur les mesures prises par le Secrétaire général pour stabiliser la situation financière de l'Organisation. Les principales mesures étaient le gel temporaire des recrutements pour tous les postes financés au titre du budget ordinaire et le gel de 90 % des dépenses autres que celles afférentes aux postes. La procédure de recrutement d'un fonctionnaire à un poste de classe P-2 au sein du Groupe de la population dans le cadre d'un programme de réaffectations encadrées avait donc été suspendue jusqu'à nouvel ordre, et le contrat d'un fonctionnaire recruté à titre temporaire sur le même poste devait expirer le 31 mai.

34. Le secrétariat a communiqué des informations sur les dépenses extrabudgétaires liées à l'élaboration de la feuille de route sur la prise en compte du vieillissement au Kazakhstan et a remercié les États membres de leurs contributions volontaires au fonds « Vieillesse – phase III » à l'appui des projets prévus dans le programme de travail du Groupe de travail permanent pour la période 2020-2022. Des contributions avaient été reçues en décembre 2019 et en janvier 2020 de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Estonie, de la Norvège, du Portugal et de la Suisse, dont le montant total s'élevait à 270 000 dollars des États-Unis.

XII. Décisions, synthèse et clôture de la réunion

35. Le secrétariat a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision.

36. Le Bureau a remercié le secrétariat d'avoir préparé et animé la réunion virtuelle.

37. La prochaine réunion du Bureau aura lieu à Genève le 19 novembre 2020 à 8 h 30. Le numéro de la salle sera communiqué ultérieurement.
